

Au nom de l'amour : l'inceste, des obligations affectives à la démolition de soi comme norme

En France métropolitaine, selon les résultats de l'enquête CSF (INED – INSERM) de 2006, entre une et deux femmes sur cent ont subi un ou des abus sexuels *par un apparenté*.

Or, à ce jour, si très peu d'études en sciences humaines ont eu pour objet le viol, encore moins se sont intéressées au viol commis au sein de la famille (inceste ; viol conjugal). Concernant les abus sexuels par un apparenté, c'est à dire les abus incestueux, en anthropologie francophone, une seule recherche, récente, a été menée : celle de Dorothée Dussy, à l'IRIS.

Quel est l'impact de l'inceste dans les parcours de vie affectifs/amoureux des incestées ?

Quel est l'impact de l'inceste sur la famille d'origine et les liens affectifs en son sein ?

Autant de questions sur lesquelles nous avons donc très peu d'éléments, aujourd'hui encore.

C'est pourquoi je vous propose, dans cette intervention, sur la base des résultats de mes recherches entamées en master d'anthropologie autour de l'inceste¹, d'aborder :

1) dans une première partie les liens et devoirs affectifs/filiaux et de germanité tels qu'ils subsistent, ou sont affectés, pour les victimes d'abus sexuels incestueux, lorsque ces abus sont occultés, puis suite à leur révélation.

« Ca vous met en l'air une famille », est un propos fréquent dans la bouche des professionnel.le.s de l'enseignement, du psychisme ou du travail social, qui ont affaire occasionnellement à ces situations. Quelle est la signification concrète de cette affirmation ? Et pour les anciennes victimes, à quels remaniements, à quelles ruptures la révélation des abus subis conduit-elle vis à vis de la famille d'origine ? Quelles seront les attitudes des apparenté.e.s en apprenant que leur mari, frère, fils... est un incesteur ? Rejet ? Compréhension ? Solidarité ? Et envers qui ... ?

Que nous révèlent, enfin, ces situations extrêmes sur les normes relationnelles-affectives en vigueur au sein des familles en France et leurs évolutions ?

2) Dans une seconde partie, sera abordée la mise en couple, la vie conjugale et ses spécificités concernant les femmes ayant été victimes d'inceste durant leur minorité.

« tenir pour qu'il soit heureux », « je ne suis bonne qu'à ça : être violée ». Autant d'affirmations de leur part concernant leur conjoint, qui montrent les effets d'une socialisation bien particulière des incestées, produite par les années vécues au quotidien avec l'incesteur. L'hypothèse d'un habitus spécifique des victimes (Dussy) sera explorée à l'aide d'études de cas, et complétée par l'hypothèse qu'existent de véritables « parcours de victime », l'ex-incestée devenant, parce que subir la violence est l'unique norme « amoureuse » qu'on lui a apprise, épouse d'un homme violent envers elle, exigeant sexuellement (« devoir conjugal »), et ce y compris, dans certains cas, vis à vis des enfants du couple...

3) La troisième partie, montera en généralité autour des connexions, occultées, entre « amour » et violence : un même mot peut ainsi avoir une « connotation jouissance » pour l'opresseur, et une « connotation souffrance » pour l'opprimé.e (Rochefort). *Cette assertion pourra être illustrée, notamment, par l'exemple de l'amour dans la société mohave, telle qu'étudiée par l'anthropologue Georges Devereux. Les mohaves sont prolixes à parler de l'amour qu'ils (se) font. Mais en pratique, qu'une jeune femme soit pénétrée durant son sommeil, s'avère normal et ordinaire tant que c'est par son mari. Y compris pour Georges Devereux. Cela ne devient un acte qui la rend folle que la nuit où c'est par son père : où c'est une liaison incestueuse. Banalité du devoir conjugal pour les mohaves ? Mais aussi pour l'anthropologue européen, qui n'est nullement choqué de ces pratiques maritales normales.*

Ceci nous mènera à aborder la question suivante : pourquoi en anthropologie, l'inceste et sa prohibition sont-ils pensés sous le registre de l'alliance, c'est à dire implicitement d'une relation *d'amour* prohibée, et non de la *violence sexuelle* commise contre un.e apparenté.e ? Nous nous attacherons ici, en conclusion, à montrer l'existence d'impensés, dus à l'androcentrisme. Impensés des connexions ordinaires entre amour, violence et sexualité : au nom de l'amour, la violence ?

¹ *L'inceste, anthropologie d'une entreprise de démolition systématique de la personne*, mémoire de master 1 sous la direction d'Axel Guioux et François Laplantine, puis *L'inceste : consistance du silence*, mémoire de master 2 sous la direction de Marie-Carmen Garcia et Olivier Givre (mémoire primé par la CNAF en 2010).